



Cautionnaire absent pour la signature du bail

Par **Van Van**, le **26/05/2022** à **22:46**

Bonjour,

J'ai mis mon appartement à louer. J'ai trouvé un locataire avec un cautionnaire.

Nous signons le contrat de bail et faisons l'état des lieux lundi. Or la personne qui se porte caution est en voyage et ne peut remplir les documents "acte de caution solidaire", même par mail!

Est ce que ce document peut-être fourni ultérieurement?

Merci pour votre réponse

Cordialement

Par **Visiteur**, le **26/05/2022** à **22:51**

Bonjour,

Et s'il ne signe rien ? Vous êtes marron ! Le locataire a les clés + un bail et c'est fini.

Donc n'acceptez pas cet arrangement. Préférez une signature le jour même, ou encore un garant institutionnel comme VISALE ou encore une GLI.

Par **Van Van**, le **26/05/2022** à **22:53**

D'accord, je m'en doutais un peu.

Merci pour votre réponse